

Fiche de poste :	Agent de Sécurité Incendie et sureté
Pôle d'activité :	Management
Service :	Direction des Services Achats logistiques - Sécurité Prévention

Date de mise à jour :	Nombre de pages :	Rédacteur :	Validation par :
03/08/2023	3	Ingénieur hospitalier chargé de la Sécurité	Anna HERRERA, Directrice chargée des Services Achats logistiques et techniques

Famille professionnelle : Technique	Grade :
Pré-requis : SSIAP 1 - SSIAP 2	

Textes de référence :

- Protocole d'accord du 12 août 2005 entre le Ministre d'État, de l'Intérieur et de l'Aménagement du Territoire et le Ministre de la Santé et des Solidarités, visant à améliorer la sécurité des établissements hospitaliers publics et privés ;
- Arrêté du 02 mai 2005 relatif aux missions, à l'emploi et à la qualification du personnel permanent des services de sécurité incendie des établissements recevant du public et des immeubles de grande hauteur ;
- Règlement de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les Établissements Recevant du Public - article MS 46 § 2 ; MS 47 et MS 48.
- Arrêté du 12 décembre 2004 portant approbation de dispositions complétant et modifiant le règlement de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public (dispositions particulières des établissements de soins - type U) - article U 43 ;
- Arrêté du 6 août 1996 relatif à la protection contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements publics de santé et les institutions sociales et médico-sociales publiques.

Présentation de l'établissement :

Le Centre Hospitalier Lucien HUSSEL est un établissement ERP de 2^{ème} catégorie accueillant plus de 2 500 personnes sur le site. Il est composé des activités suivantes : Médecine, chirurgie, pédiatrie, médico-techniques, Urgences, gériatrie.

Le site du centre hospitalier comprend également les établissements suivants :

- GCS (Cuisine et Blanchisserie),
- ESMP (Psychiatrie adulte et pédopsychiatrie),
- CALYDIAL (Dialyse),
- IFSI

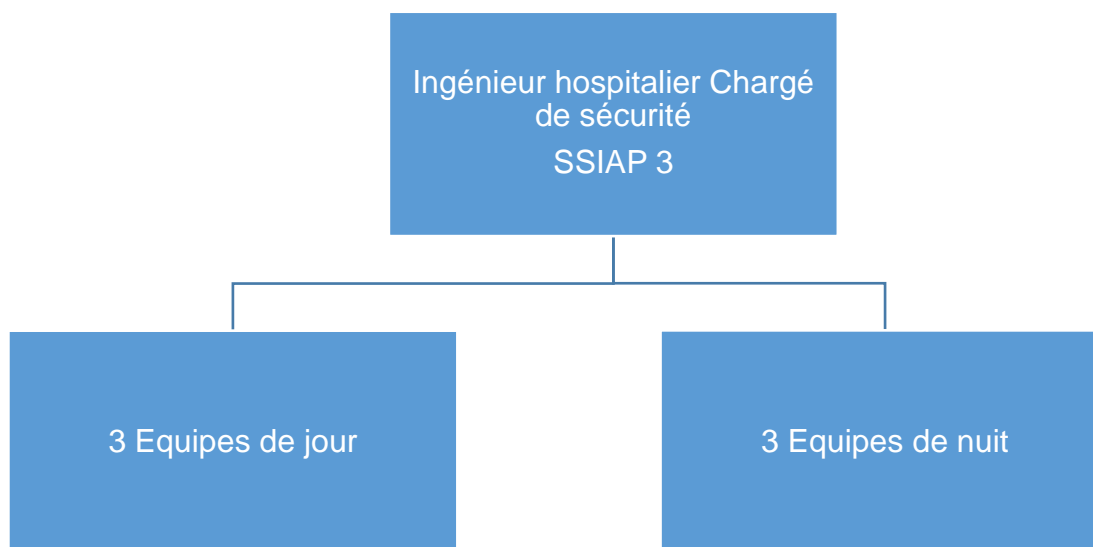
Le service de sécurité assure les missions générales suivantes :

- Assurer la sécurité des patients, des visiteurs, du personnel et des biens
- Faire respecter la réglementation (malveillance, incendie, routière...)
- Formation du personnel

et les missions d'accueil physique et téléphonique

Présentation de poste :

- Responsable hiérarchique : Ingénieur chargé de la Sécurité
- Organisation de travail :
 - Quotité temps de travail : 100%
 - Plage horaire : 12h
 - Spécificités : 25 CA
 - Résidence administrative : CH L. Hussel – Montée du Dr Maurice Chapuis – 38209 VIENNE
- Organigramme



Missions du poste :

A- Incendie

- Surveillance des systèmes de sécurité incendie de tous les bâtiments
- Intervention sur feux, dégagement de victime éventuelle
- Accueil guidage et accompagnement des sapeurs-pompiers
- Suivi des permis feux
- Suivis des plans de prévention
- Centre Hospitalier de Vienne 1^{er} suivi de travaux et d'entreprises présentes sur le site
- Suivi du plan de maintenance, des tableaux de bord, participation aux vérifications et contrôles périodiques prévus

B- Sécurité des personnes

- Un positionnement aux urgences est organisé pour un agent de jour de l'équipe sécurité
- Assistance et protection en cas d'agression
- Assistance à la recherche de fugueur
- Aide à la maîtrise d'individu sous contrôle de personnel médical.
- Surveillance d'individu suspect et interpellation dite « civile » en cas de flagrant délit
- Raccourcement des rôdeurs, démarcheurs faisant du prosélytisme, gêneurs connus....

C- Sécurité des biens

- Recommandations pratiques aux personnels hospitaliers (non encombrement des issues de secours et des portes de recouplement....)

D- Circulation

- Contrôle du respect des règles de circulation et de stationnement sur l'ensemble du site.

E- PC SECURITE

- Participation aux opérations suite au déclenchement d'alertes

F- Standard

- Exploitation du standard (communications internes et externes, appels des astreintes et des gardes...)
- Enregistrements des entrées aux urgences la nuit,
- Accueil du public

Compétences requises :

Connaissances techniques (savoir et savoir-faire) :

- Être diplômé SSIAP 1 ou 2
- Avoir les connaissances selon référentiels pédagogique annexe II de l'arrêté du 2 mai 2005.

Compétences relationnelles :

- Avoir l'esprit d'analyse,
- Avoir la capacité à rendre compte,
- Avoir de la rigueur,
- Être autonome,
- Avoir de la discrétion,
- Être disponible
- Avoir de l'assurance,
- Être soucieux de l'application des réglementations et des consignes,
- Gestion du stress,
- Adaptabilité et sens de la diplomatie,
- Avoir l'esprit d'équipe.

Compétences d'adaptation :

- Réactif face à toute situation.
- Analyser rapidement les situations à risques et prendre les mesures adaptées
- Avoir la capacité à communiquer